

Comité de ligne n° 28 Ardèche Nord

7 décembre 2011
Annonay

Ordre du jour

- ▶ Actualité : fréquentation, ponctualité
- ▶ Convention d'objectifs et de performance sur la qualité de service TER
- ▶ Synthèse hiérarchisée des demandes du comité de ligne précédent
- ▶ Études pour la desserte 2013
- ▶ Autres actualités

L'ACTUALITE DE LA LIGNE

FRÉQUENTATION ET QUALITÉ DE SERVICE

FREQUENTATION

Fréquentation régionale (Nb de voyages) :

26 770 000

Évolution :

5.1%

Fréquentation de la ligne (Nb de voyages) :

41 000

Poids :

0.1%

ANNONAY	LYON PART DIEU	19 100	0.0%
ANNONAY	PEAGE DE ROUSSILLON	11 900	7.1%
ANNONAY	LYON PERRACHE	8 620	-2.0%

FREQUENTATION

Fréquentation régionale (Nb de voyages) :

26 770 000

Évolution :

5.1%

Fréquentation de la ligne (Nb de voyages) :

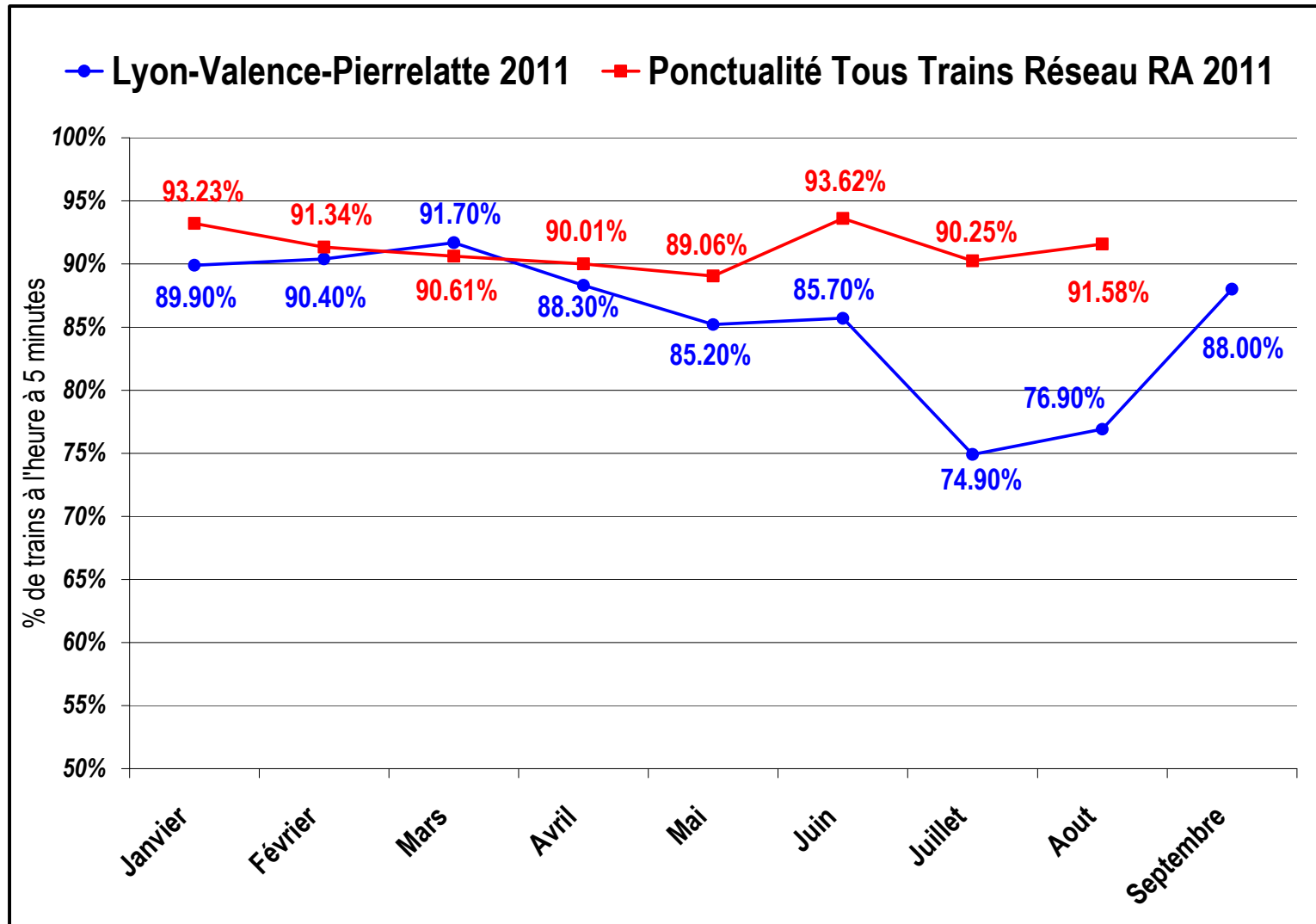
2 373 000

Poids :

8.8%

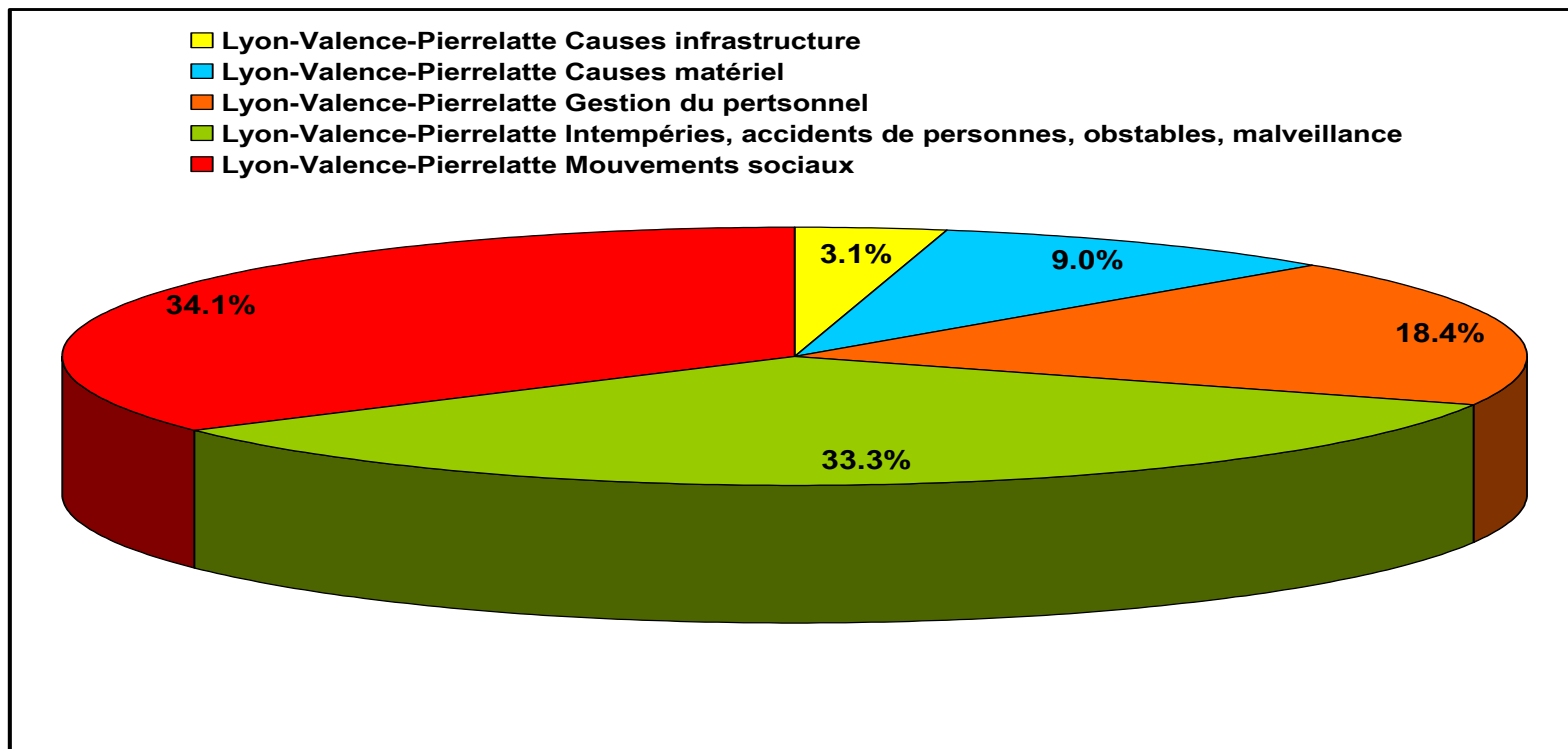
LYON	VIENNE	580 800	5.0%
LYON	Le PEAGE de ROUSSILLON	267 500	1.2%
LYON	VALENCE Ville	271 600	2.6%
LYON	Saint CLAIR Les ROCHES	160 700	1.5%
VALENCE Ville	MONTELIMAR	131 700	-8.3%
LYON	TAIN L'Hermitage – TOURNON	117 800	5.9%

PONCTUALITE TOUS TRAINS



Réalisation de l'offre Rhône Alpes 99% des trains ont circulé

Causes de la non réalisation de l'offre sur LYON - VALENCE - PIERRELATTE



CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE SUR LA QUALITE DE SERVICE TER

Convention d'objectifs et de performance sur la qualité de service TER (2011 – 2015)

- ▶ En janvier 2011, la Région, RFF et SNCF ont convenu de mettre en œuvre une démarche Qualité TER pour **améliorer durablement la qualité du service ferroviaire TER** (qui s'était considérablement dégradée courant 2010).
- ▶ Cette démarche est consignée dans une convention d'objectifs et de performance, votée par les élus régionaux en **Assemblée Plénière du 23 septembre 2011**.
- ▶ Cette convention tripartite est conclue pour une période de **4 ans** (2011 à 2015).
- ▶ Le budget alloué à cette convention est de **9 M€**, chaque partenaire participant à hauteur de 3 M€.

Convention d'objectifs et de performance sur la qualité de service TER (2011 – 2015)

Les objectifs de la contractualisation :

- ▶ Définition, partage et suivi d'indicateurs de qualité,
- ▶ Programmation de diagnostics et de plans de progrès par ligne (suivi spécifique des lignes et trains identifiés « sensibles »),
- ▶ Actions immédiates de rétablissement de la qualité (fiabilisation de la production et du réseau, gestion des aléas),
- ▶ Amélioration du processus de production de l'horaire (anticipation),
- ▶ Amélioration de l'information voyageurs.

NB : Cette convention tripartite n'a pas vocation à se substituer aux contrats bilatéraux préexistants entre partenaires.

SUIVI DE LA SYNTHÈSE HIERARCHISEE DES DEMANDES

Synthèse des demandes

Thématique	Rappel demandes comité de ligne	Réponse
Éléments présentés en séance de comité de ligne	Présentation, dans les futurs comités de ligne, de données de ponctualité sur l'ensemble des parcours : directs (Annonay – Le Péage de Roussillon et Annonay – Lyon par autocar) et en correspondance (Annonay – Lyon avec correspondance sur les trains TER au Péage de Roussillon).	Réponse de la SNCF : les données ponctualité et fréquentation de la Vallée du Rhône sont intégrées à la présentation.
Information Voyageurs	Affichage à la Gare routière d'Annonay des horaires TER (cars et trains TER de la Vallée du Rhône) et des informations concernant les modifications de ces horaires.	Réponse de la SNCF : l'affichage est réalisé par la SNCF en début de service. Compléments à apporter par la SNCF en comité de ligne.
Aménagement des gares/ services en gare	Sécurisation de l'arrêt de Peaugres pour éviter, d'une part, les conflits entre les cars TER et les voitures en stationnement et, d'autre part, éviter la traversée de la ligne blanche par les cars lorsqu'ils quittent l'arrêt.	Sollicitation de la commune par la Région et la SNCF

ÉTUDES DE DESSERTE POUR LE SERVICE 2013

Contexte de préparation du Service 2013

- ▶ Stabilité des horaires nationaux après deux années de fortes évolutions dues à des mises en service de LGV
- ▶ Un nouveau cadre de travail : Convention d'Objectifs et de Performance relative à la Qualité du service TER en région Rhône-Alpes.
- ▶ De nombreux travaux en 2013 : maintenance (Lyon – Grenoble / Chambéry, ...) et modernisation (sillon alpin sud, étoile d'Annemasse)
- ▶ Organisation en direct par la Région de 6 liaisons TER entièrement routières

Évolution sur les dessertes TER entièrement routières

Contexte Général

- ▶ Prise de compétence régionale en réponse aux exigences légales nationales et européennes.
- ▶ Application de la Convention d'exploitation SNCF/Région : organisation en direct par la Région de 11 liaisons TER **entièrement routières avant fin 2014** (fin de la convention Région/SNCF).
- ▶ Conséquences :
 - contractualisation en direct par la Région avec des transporteurs pour 6 ans
 - modifications de la convention d'exploitation SNCF/Région

Objectifs généraux des nouveaux contrats routiers

Homogénéité et continuité de service aux voyageurs sur le réseau de transport régional :

- ▶ Maintien du niveau de service actuel (desserte, confort des autocars...)
- ▶ Application de la gamme tarifaire existante sur le réseau TER (tarifs nationaux SNCF et gamme tarifaire régionale)
- ▶ Coordination opérationnelle entre services de transports routiers de voyageurs et services ferroviaires

Renforcement du service rendu aux voyageurs sur :

- ▶ L'information voyageurs et la distribution, en complément de ce qui est assuré par la SNCF
- ▶ La qualité du service rendu (système d'intéressement ou bonus-malus...)
- ▶ L'implication accrue du délégataire dans la vie de la ligne

Lignes concernées

Roanne -
Le Creusot
5 AR
18 voy
déc 2013

Villefranche -
Macon Loché
6 AR
11 voy
déc 2012

Bellegarde -
Brion/ Bourg
10 AR
8 voy
déc 2012

Bellegarde -
Ferney /Divonne
16 AR
16 voy
déc 2012

Lyon - Annonay
5 AR
12 voy
déc 2012

**Le périmètre global
représente 4.1 millions
de cars- Kms, soit 45%
de l'offre car TER 2009**

Annonay -
Le Péage
10 AR
9 voy
déc 2012

Valence - Vailon
1 AR en hiver
4 AR en été
15 voy
déc 2013

Valence- Privas/
Aubenas
23,5 AR
18 voy
déc 2013

Pierrelatte -
Le Pouzin
4 AR
1 voy
déc 2013

Valence/Montélimar-
Aubenas/Les Vans
17,5 AR
13 voy
déc 2013

Montélimar -
Nyons
3 AR
9 voy
déc 2012

Les lignes routières TER	
0101	Bellegarde - Ferney - Divonne
0104	Bellegarde - Brion - Bourg-en-Bresse
0701	Annonay - Lyon-Part-Dieu
0702	Pierrelatte - Le Pouzin
0703	Les Vans - Aubenas - Montélimar - Valence TGV
0704	Aubenas - Privas - Valence TGV
0708	Annonay - Le-Péage-de-Roussillon
0709	Vallon Pont d'Arc - Montélimar - Valence TGV
2001	Montélimar - Nyons
4205	Roanne - Le Creusot-TGV
0902	Villefranche - Macon-Loché-TGV

18 AR offre en nombre d'aller-retour par jour
13 voy. fréquentation moyenne en nombre de voyageur par circulation
Déc. 12 date de début de contractualisation par la Région en direct avec un transporteur

Ardèche Nord : orientations pour l'évolution du service en 2013

- ▶ Reconduction des fonctionnalités à l'identique
 - en prenant en compte l'intégration d'améliorations ponctuelles de desserte lorsqu'elles sont possibles et ne dégradent pas la qualité du service
 - en assurant le maintien des correspondances TER/TGV et TER/TER

Ardèche Nord : orientations pour l'évolution du service en 2013

- ▶ Reprise en gestion directe = opportunité pour la Région d'un travail en direct avec le transporteur sur la définition de l'offre, et notamment sur l'étude de différents scénarios, afin d'améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande

- ▶ Offre structurée depuis 2008 (cadencement) : réalisation d'un bilan de la fréquentation de la ligne avec en particulier un diagnostic sur les services directs Lyon – Annonay
 - évolution de la fréquentation de la ligne entre 2008 et 2010 : environ + 5,5 % mais fréquentation stable sur les services directs
 - fréquentation selon l'origine – destination :
 - Lyon – Annonay : 73,1 %
 - Annonay – Le Péage de Roussillon : 25,2 %
 - Annonay – Valence : 1,7 %
 - constat d'une fréquentation et d'un usage hétérogènes des 5 AR directs

Ardèche Nord : orientations pour l'évolution du service en 2013

- ▶ Pistes d'évolution présentées en concertation pour recueil d'avis avant finalisation des scénarios à faire étudier au transporteur
 - Mise en correspondance systématique au Péage de Roussillon
 - Développement de l'offre Annonay – Le Péage de Roussillon
 - Quelques modifications de périodicité sur le week-end

Ardèche Nord – sens Annonay – Lyon : propositions d'évolution mises à l'étude

Desserte actuelle	Fréquentation / usage	Alternative proposée en étude	Bilan
Annonay 6h30 - Lyon Perrache 8h	10aine de personnes du Lundi au Vendredi fréquentation régulière en semaine	Départ 6h30 - 7h05 (création Lundi à Vendredi) / 7h13 - 7h50 Perrache	temps de parcours : - 10 mn même destination
Annonay 10h15 - Lyon Part-Dieu 11h45	15aine de personnes du Lundi au Dimanche fréquentation régulière en semaine	Départ 10h15 - 10h50 (création Lundi à Vendredi) / 11h03 - 11h40 Part-Dieu	temps de parcours : - 5 mn même destination
Annonay 12h30 - Perrache 13h55	Moins de 10 voyageurs du Lundi au Jeudi 16 voyageurs le Vendredi fréquentation principale le Vendredi sur un usage plutôt "déplacements pour motifs personnels"	départ 12h15-12h50 / 13h03 - 13h40 Part-Dieu OU départ 13h15-13h50 / 14h04-14h40 Part-Dieu	temps de parcours équivalent destination Part-Dieu départ et arrivée 15 mn plus tôt OU départ et arrivée 45 mn plus tard
Annonay 16h30 - Perrache 18h	Moins de 10 voyageurs du Lundi au Jeudi et Samedi Entre 15 et 20 voyageurs les Vendredi et Dimanche Fréquentation principale les Vendredi et Dimanche sur un usage plutôt "déplacements pour motifs personnels"	<u>Lundi au samedi</u> départ 15h55-16h30 / 16h43 - 17h20 Perrache OU départ 17h15-17h50 / 18h04 - 18h40 Part-Dieu <u>Dimanche</u> départ 17h15-17h50 / 18h04 - 18h40 Part-Dieu	temps de parcours : - 5 mn <u>Lundi au samedi</u> départ 35 minutes plus tôt et arrivée 40 minutes plus tôt à Perrache OU départ 45 mn plus tard et arrivée 40 mn plus tard à Part-Dieu <u>Dimanche</u> départ 45 mn plus tard et arrivée 40 mn plus tard à Part-Dieu
Annonay 18h55 - Part-Dieu 20h20	Moins de 10 voyageurs du Lundi au Samedi 50aine de voyageurs le Dimanche Fréquentation principale le Dimanche	départ 19h15 - 19h50 (création le samedi et dimanche)/ 20h04 -20h40 Part-Dieu	temps de parcours équivalent même destination départ et arrivée 20 mn plus tard

Ardèche Nord - sens Lyon – Annonay : propositions d'évolution mises à l'étude

Desserte actuelle	Fréquentation / usage	Alternative proposée en étude	Bilan
Perrache 8h45 - Annonay 9h51	moins de 10 voyageurs du Lundi au Vendredi	départ 7h20 Part-Dieu - 7h53 / 8h05 - 8h40 OU départ 9h20 Part-Dieu - 9h53 / 10h05 - 10h40	temps de parcours : + 14 mn départ Part-Dieu départ 1h25 plus tôt et arrivée 1h11 plus tôt OU départ 35 mn plus tard et arrivée 49 mn plus tard
Part-Dieu 12h15 - Annonay 13h29	15aine de personnes du Lundi au samedi moins de 10 voyageurs le dimanche fréquentation régulière en semaine et le samedi	<u>Lundi au samedi :</u> départ 12h20 Part-Dieu - 12h54 / 13h05 - 13h40 <u>Le dimanche :</u> départ 11h20 Part-Dieu - 11h53 / 12h05 - 12h40 (création tous les jours)	Même origine <u>Lundi au samedi :</u> temps de parcours + 6 mn <u>Dimanche :</u> temps de parcours + 6 mn départ 55 mn plus tôt et arrivée 49 mn plus tôt
Perrache 17h15 - Annonay 18h29	moins de 10 voyageurs du Lundi au Jeudi 40aine de voyageurs le vendredi fréquentation principale le Vendredi	départ 17h10 Perrache - 17h46 / 17h56 - 18h31 (création du lundi au vendredi)	temps de parcours : + 7 mn même origine
Perrache 18h15 - Annonay 19h29	10aine de voyageurs du Lundi au Jeudi et le Samedi entre 25 et 30 voyageurs le vendredi et dimanche fréquentation principale le vendredi et dimanche	<u>Lundi au Vendredi</u> départ 18h20 Part-Dieu - 18h54 / 19h05 - 19h40 <u>Samedi</u> départ 17h20 Part-Dieu - 17h54 / 18h05 - 18h40 OU départ 19h20 Part-Dieu - 19h53 / 20h05 - 20h40 <u>Dimanche</u> départ 17h20 Part-Dieu - 17h54 / 18h05 - 18h40	<u>Lundi à Vendredi</u> temps de parcours : + 6mn départ Part-Dieu <u>Samedi :</u> temps de parcours : + 6mn départ Part-Dieu départ 55 mn plus tôt et arrivée 49 plus tôt OU départ 1h05 plus tard et arrivée 1h11 plus tard <u>Dimanche :</u> temps de parcours : + 6mn départ Part-Dieu départ 55 mn plus tôt et arrivée 49 plus tôt
Part-Dieu 21h15 - Annonay 22h29	moins de 10 voyageurs sauf le Vendredi (15aine) fréquentation principale le Vendredi	départ 21h20 Part-Dieu - 21h54 / 22h05 - 22h40 (création tous les jours)	temps de parcours + 6mn même origine

Ardèche Nord : propositions d'évolution mises à l'étude

- ▶ Au regard de la structuration de la ligne, les évolutions présentées ci-dessus sont construites sur la base d'une desserte routière dont la correspondance est optimisée vers/depuis Lyon.
- ▶ Les correspondances depuis/vers Valence, résultat d'une opportunité au moment du cadencement, sont aujourd'hui très peu utilisées.
- ▶ Dans le cas où les correspondances depuis/vers Valence seraient maintenues, cela impliquerait une augmentation du temps de parcours depuis/vers Lyon de 5 minutes à 10 minutes.

Calendrier des études pour le service 2013

- ▶ Mi-octobre – mi-décembre : comités de ligne, présentation des études et recueil des avis
- ▶ Printemps 2012 : comités de ligne dont présentation des résultats des études de desserte 2013 pour avis du comité de ligne avant décision politique
- ▶ Fin mars 2012 : commande de sillons par la SNCF auprès de RFF
- ▶ début juillet : réponses de RFF
- ▶ été 2012 : attribution du contrat d'exploitation au transporteur retenu
- ▶ septembre : publication de l'horaire de service par RFF
- ▶ fin octobre : mise en forme fiches horaires et distribution en gare
- ▶ 9 décembre 2012 : changement de service et début de l'exploitation de la ligne par le nouveau transporteur

Autres actualités

Autres actualités

- ▶ Fenêtres de disponibilité sur la Vallée du Rhône en 2012 : coupure de toutes les circulations de Chasse/Rhône à Avignon pendant 30 semaines de 10h à 16h
 - report du trafic sur la Rive Droite avec des arrêts à Saint-Péray et Le Teil
 - desserte de substitution à l'étude
 - impact sur les lignes Le Péage de Roussillon
 - Annonay et Lyon – Annonay : à préciser

Autres actualités

► Ouverture de la Gare routière d'Annonay

Relocalisation de la gare routière sur le site Faya, en la redimensionnant, et en améliorant ses fonctionnalités :

- création d'un îlot central offrant 8 quais adaptés pour les bus urbains, les cars du CG07 et du TER,
- aménagement de deux quais adaptés pour les cars du CG42 en bas de l'avenue Jean Jaurès,
- un emplacement réservé aux navettes PMR avec accès arrière au niveau de la chaussée,
- un kiosque d'accueil et billetterie mutualisé, toilettes,
- accessibilité de l'ensemble de la gare aux PMR,
- 5 abribus

Gare routière d'Annonay



Coût : 401 000 € HT

Région : 25 %

CG07 : 25%

CG42 : 15%

Ville : 35 %

Conclusion

- ▶ La synthèse hiérarchisée des demandes
- ▶ Documents de présentation et relevé de décisions disponibles sur www.comitesdeligne.rhonealpes.fr
- ▶ Fiches horaires disponibles sur le site TER Rhône-Alpes : www.ter-sncf.com/rhone_alpes/